

Et si on parlait "paillage"

1^{ère} partieFiche
n° 7

La technique du paillage consiste à recouvrir la terre avec des matériaux protecteurs. Il représente donc une alternative pour conforter la non utilisation de produits phytosanitaires et il est un atout pour la biodiversité. Le paillis organique est une couche de matériaux naturels posés sur le sol dans le but d'aider l'installation des végétaux. Le paillis intervient à l'interface entre le sol et l'air, deux composantes essentielles du milieu de la plante, améliorant les caractéristiques du premier, régulant les effets du second.

Les atouts du paillage organique

- Limiter la concurrence avec les plantes adventices.
- Améliorer la fertilité du sol et la disponibilité de ses éléments nutritifs.
- Préserver la structure du sol et améliorer sa stabilité.
- Limiter les pertes en eau du sol.
- Réguler la température du sol.

Aspect environnemental

Le paillage préserve les ressources, améliore le bilan carbone en limitant les déplacements ; en simplifiant les processus de transformation, il limite les pollutions.

- Pour le végétal : il offre au-delà de la reprise, des conditions favorables et durables à son développement, privilégiant une croissance rapide et un bon état phytosanitaire des plants.
- Pour l'entretien : le paillis organique, même s'il nécessite un suivi pour le désherbage, permet de limiter les interventions de décompaction du sol et l'apport d'engrais chimiques dans les espaces verts en milieux urbains ; bien choisi et correctement mis en place, il évite l'usage de désherbant chimique.
- Pour la biodiversité : il privilégie la vie du sol et les échanges entre milieux (air/sol/plante), en maintenant des conditions favorables au développement de la plante et de son système racinaire.



Collège Charlemagne à Bruyères :
paillage dans une haie récente et
autour d'un pied d'arbre.



La ville d'Epinal utilise un paillage organique composé de broyage de végétaux issus de la taille des massifs et de déchets verts (feuilles mortes, plantes annuelles, tonte, etc.). Ce paillage est posé avant la reprise des végétaux, fin mars.

Aspect social

Le paillage limite les pollutions du sol et de l'eau, donc l'impact sur la santé ; il valorise les filières locales et les entreprises artisanales.

Quelques exemples de paillage organique

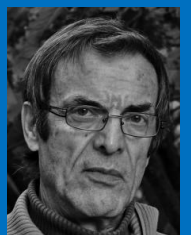
Copeaux de bois, déchets verts broyés issus de la taille des végétaux, écorces et broyats, etc... (plus de détails techniques dans la prochaine fiche "les matériaux du paillis organique").

Aspect économique

Dans le cas de paillis issus d'une filière courte, ou de recyclage de déchets verts, il constitue une matière première peu coûteuse et renouvelable, il représente un mode de production locale sans surcoût d'investissement.

HOMMAGE À JACQUES PIQUÉE

C'est avec beaucoup d'émotion que nous apprenons la disparition de Jacques Piquée. Cet ardent défenseur des insectes et de la biodiversité a accompagné, bénévolement, le plan abeilles et insectes pollinisateurs pour mettre en place des actions pertinentes (plantes mellifères, zéro-phyto, sensibilisation, formation des acteurs...). Merci pour tous ces moments partagés et pour ces ouvrages sur les plantes mellifères qui continueront à servir de références pour poursuivre nos actions.



Source : les fonctions du paillis organique, CAUE 85
<https://www.caue85.com/?portfolio=fonctions-paillis-organique>

Contacts

CAUE des Vosges :

Jérôme MARQUIS : paysagiste chargé d'études - Tél. : 03 29 29 86 95 - jmarquis@vosges.fr

Conseil Départemental des Vosges - Mission Zéro-phyto et Biodiversité

Valérie AUROY : chargée de la préservation de la ressource en eau - Tél. : 03 29 29 87 31 - vauroy@vosges.fr